
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 9 juillet 2018, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Les conseillers Serge Baron et Michel Latour sont absents.

RÉSOLUTION C-18-038

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018.

Il est proposé par M. Jacques Renaud,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-18-039

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 18 juin 2018

Lecture est faite du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 18 juin 2018.

Il est proposé par Mme Mélanie Gladu,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE les recommandations inscrites au procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 18 juin 2018 soient ratifiées telles que lues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-18-040

Adoption de la liste des comptes à payer No. 7-0-18 et ratification de la liste des chèques émis No. 7-1-18

Les listes des comptes à payer No. 7-0-18 et des chèques émis No. 7-1-18 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par M. Jacques Renaud,

QUE la liste des comptes à payer **No. 7-0-18** au montant de **104 973,02\$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 7-1-18** au montant de **174 977,95 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-18-041

**Octroi du contrat
Renouvellement des infrastructures municipales des rues
Moreau, Pie X, Catherine et partie de la rue Saint-Pierre
Appel d'offres public no 20180705-VSJS**

Considérant que la firme "Les Consultants SM Inc." a déposé, le 5 juillet 2018, son rapport d'analyse concernant l'appel d'offres public n° 20180705-VSJS, relatif au renouvellement des infrastructures municipales des rues Moreau, Pie X, Catherine et partie de la rue Saint-Pierre;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE le Conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie à la firme Danis Construction Inc., le contrat pour le renouvellement des infrastructures municipales des rues Moreau, Pie X, Catherine et partie de la rue Saint-Pierre, prévu à l'appel d'offres n° 20180705-VSJS, au prix soumis de 2 883 292,54 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-18-042

Nomination du maire-suppléant

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Jacques Renaud,

QUE conformément à l'article 56 de la Loi sur les Cités et Villes, la conseillère **Ginette Richard** soit nommée pour remplir la charge de maire-suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTATION

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

RÉSOLUTION C-18-043

Levée de la séance

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Secrétaire-trésorier